



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Partenariale Sorbonne- Université

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Fondation Partenariale Sorbonne-Université
4, place Jussieu - 75252 Paris Cedex 5
Ce rapport contient 36 pages
Référence : ILL-FD-AN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Partenariale Sorbonne-Université

Siège social : 4, place Jussieu - 75252 Paris Cedex 5

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au conseil d'administration de la Fondation Partenariale Sorbonne-Université,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Partenariale Sorbonne Université relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application des règlements n°2018-06 de l'autorité des normes comptables (ANC).

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné ci-avant, la note « Règles générales » de l'annexe expose le changement de méthodes comptables résultant de la première application des règlements n°2018-06 de l'ANC et ses impacts de présentation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public sont décrites de manière appropriée dans la partie dédiée de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 8 juillet 2021

KPMG S.A.

Isabelle
Le
Loroux

Signature
numérique de
Isabelle Le
Loroux
Date : 2021.07.08
09:13:55 +02'00'

Isabelle Le Loroux
Associée

Comptes annuels

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fondation Partenariale Sorbonne Université

4 Place jussieu
75005 PARIS

APE : 9499Z -
Siret : 52017911000017

mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 Rue Henri Regnault

92075 PARIS LA DEFENSE

Tél :

Fax :

Courriel :

Web : www.mazars.fr

 **Sommaire**

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Faits caractéristiques	11
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21
Compte de Résultat par Origine et Destination	26
Compte Emploi annuel des ressources	27

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association Fondation Partenariale Sorbonne Université relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

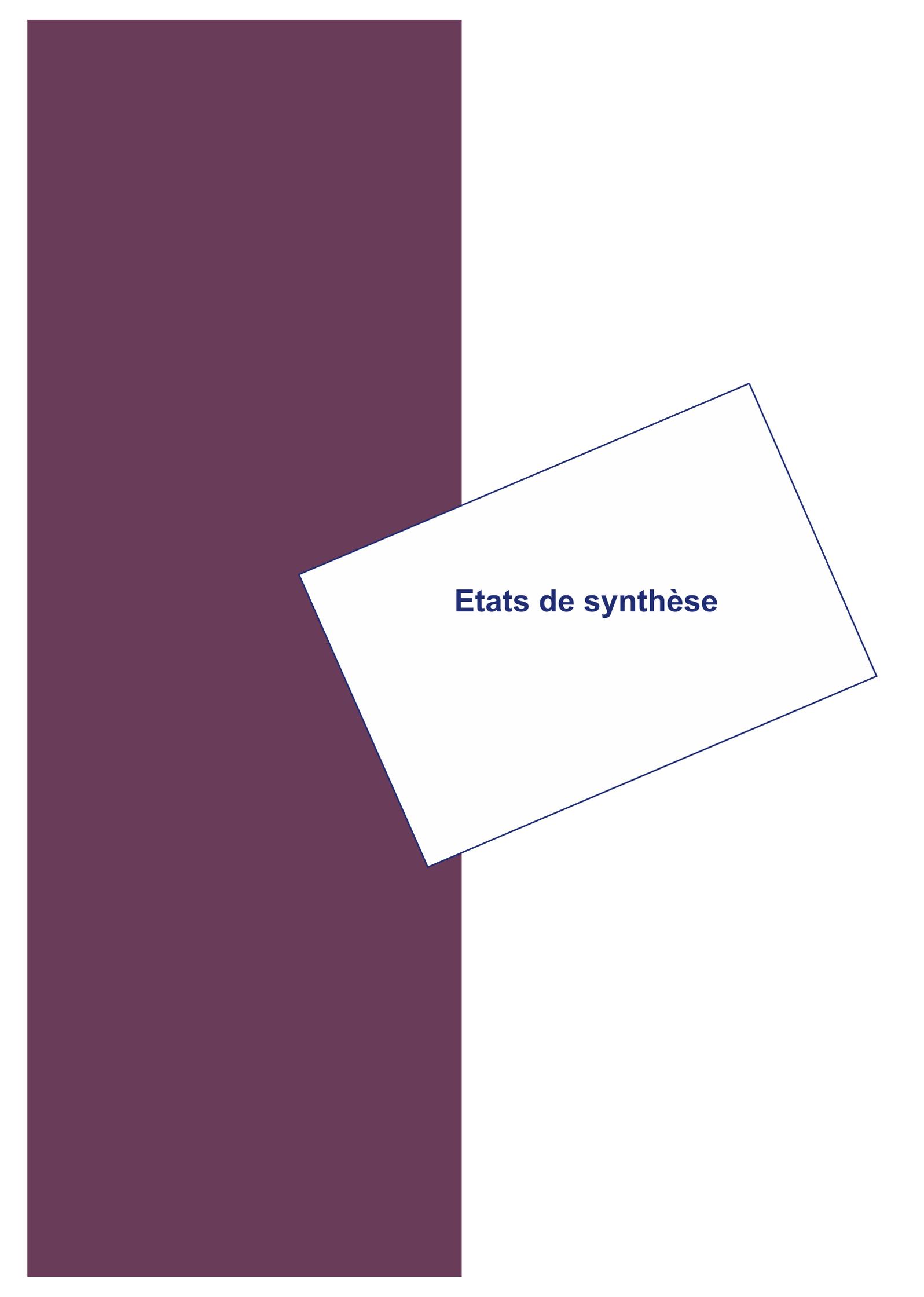
Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euro
Total bilan	13 317 453,48
Total des produits d'exploitation	6 286 848,00
Résultat net comptable (Excédent)	150 759,33

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS LA DEFENSE

Pour MAZARS
Laurent CHAVANE



Etats de synthèse

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Frais d'établissement			0		
Frais de recherche et de développement			0		
Donations temporaires d'usufruit			0		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			0		
Immobilisations incorporelles en cours			0		
Autres immobilisations incorporelles			0		
Avances et acomptes			0		
Immobilisations corporelles	8 550	-3 727	4 823	2 158	2 158
Terrains			0		
Constructions			0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0		
Autres immobilisations corporelles	8 550	-3 727	4 823	2 158	2 158
Immobilisations corporelles en cours			0		
Avances et acomptes			0		
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>			0		
Immobilisations financières	450 000		450 000	450 000	450 000
Participations et Créances rattachées	450 000		450 000	450 000	450 000
Autres titres immobilisés			0		
Prêts			0		
Autres			0		
Total I	458 550	-3 727	454 823	452 158	452 158
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			0		
Créances			0		
Créances clients, usagers et comptes rattachés	867		867		
Avances et acomptes versés sur commandes			0		
Créances reçues par legs ou donations			0		
Autres	4 129 243		4 129 243	6 185 560	6 185 560
Valeurs mobilières de placement	8 271 098	-166 841	8 104 257	5 700 493	5 700 493
Instruments de trésorerie			0		
Disponibilités	628 263		628 263	1 280 600	1 280 600
Charges constatées d'avance			0		
Total II	13 029 471	-166 841	12 862 630	13 166 653	13 166 653
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	13 488 021	-170 568	13 317 453	13 618 811	13 618 811

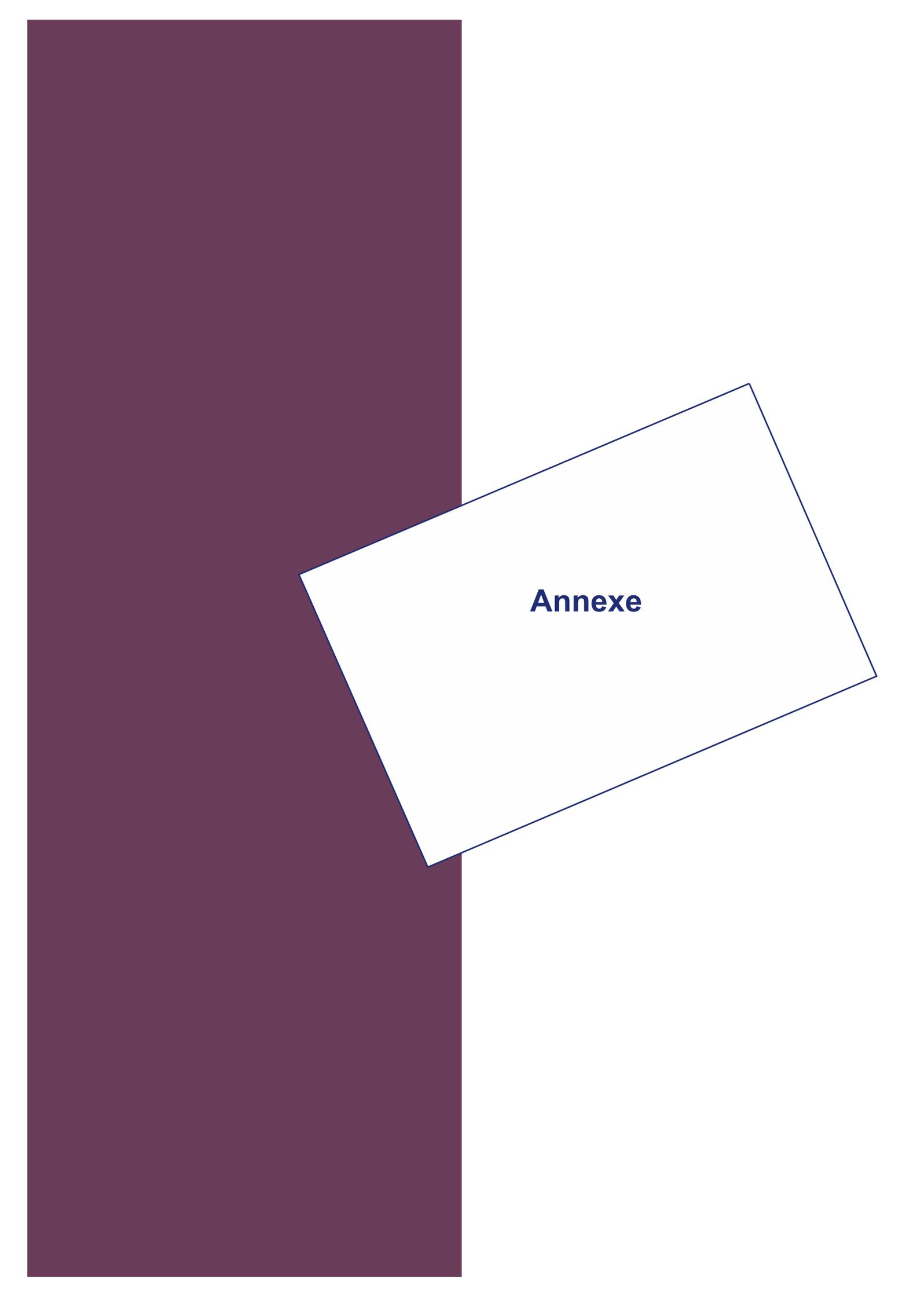
BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	3 000 000	3 000 000	3 000 000
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds associatifs (partie 1/2)			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	430 237	426 663	426 663
Excédent ou déficit de l'exercice	150 759	3 574	3 574
Situation nette (sous total)	3 580 996	3 430 237	3 430 237
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires - (Commodat)			
Total I	3 580 996	3 430 237	3 430 237
FONDS REPORTEES ET DEDIEES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	4 855 084	3 643 658	
Total II	4 855 084	3 643 658	0
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		66 000	66 000
Total III	0	66 000	66 000
Fonds dédiés			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			3 643 658
Total III bis	0	0	3 643 658
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Découverts et concours bancaires	42 753	1 027	1 027
Emprunts et dettes financières diverses		56 000	56 000
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	34 488	40 250	40 250
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	52 611	82 190	82 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	786 746	1 025 144	1 025 144
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	3 964 775	5 274 305	5 274 305
Total IV	4 881 373	6 478 916	6 478 916
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	13 317 453	13 618 811	13 618 811

COMPTÉ DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTÉ DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services	1 660	279 868	279 868
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service	1 660	279 868	279 868
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs	180 000		
Concours publics et subventions d'exploitation			
Subventions			
Produits liés à des financements réglementaires			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	180 000		
Ressources liées à la générosité du public	1 243 251		
Dons manuels	245 698	237 462	
Mécénats	997 553	1 972 903	
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	2 187 724		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	66 000	69 000	69 000
Utilisations des fonds dédiés	2 223 630	1 305 803	
Autres produits			
Cotisations			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs et donations			
Contributions financières reçues			
Versement des fondateurs		180 000	
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat			
Autres produits	384 583	6	2 390 371
Total I	6 286 848	4 045 042	2 739 239
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	131 011	241 480	241 480
Aides financières	2 217 778	1 419 647	
Impôts, taxes et versements assimilés	14 822	14 046	14 046
Salaires et traitements	138 779	255 236	255 236
Charges sociales	50 597	101 001	101 001
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 272	459	66 459
Dotations aux provisions		66 000	
Reports en fonds dédiés	3 432 567	2 020 751	
Autres charges	3 241	2 249	1 421 896
Aides financières			
Autres charges			
Total II	5 990 067	4 120 869	2 100 118
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	296 781	- 75 827	639 121
PRODUITS FINANCIERS			254 368
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	31 558	100 566	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	113 241	142 950	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 353	10 853	
Total III	167 152	254 369	254 368
CHARGES FINANCIERES			174 966
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	166 840	113 241	
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change		2 875	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	82 449	58 852	
Total IV	249 289	174 968	174 966
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 82 137	79 401	79 402
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	214 644	3 574	718 523

PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	63 885		
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI	63 885	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 63 885	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	6 454 000	4 299 411	2 993 607
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 303 241	4 295 837	2 275 084
SOLDE INTERMEDIAIRE			
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 305 803
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			2 020 752
EXCEDENT OU DEFICIT	150 759	3 574	3 574
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL	-	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL	-	-	-



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Fondation Partenariale Sorbonne Université

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 13 317 453 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 150 759 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

OBJET

La Fondation Partenariale a pour objet de contribuer directement ou indirectement au développement et à la promotion de l'Université Pierre et Marie Curie, dans tous les domaines correspondant à ses missions, en oeuvrant notamment dans les domaines prioritaires suivants :

1. Développer le rayonnement, la notoriété et l'attractivité nationale et internationale de l'UPMC ;
2. Soutenir et promouvoir la recherche dans les domaines de compétence de l'UPMC ;
3. Contribuer à l'enseignement délivré à l'UPMC ;
4. Améliorer la qualité de la vie et de l'accueil des étudiants et de la communauté de l'UPMC ;
5. Favoriser les partenariats, les échanges d'expériences et de compétences entre l'UPMC et le monde économique ;
6. Favoriser l'insertion socio professionnelle des anciens élèves, valoriser les diplômés issus de l'UPMC ;
7. Développer le réseau des anciens et amis de l'UPMC ;
8. Soutenir le développement de partenariats ou de coopérations à l'international ;
9. Contribuer à la valorisation du patrimoine scientifique, culturel et immobilier de l'UPMC ;
10. Contribuer au développement et à l'activité des nombreux réseaux et entités, dotés ou non de la personnalité morale, dans lesquels l'UPMC est impliquée.

MOYEN

Dans le cadre de la réalisation de son objet, la Fondation Partenariale pourra mettre notamment en oeuvre les moyens d'action suivants :

1. Soutien à de grands projets de recherche ;
2. Octroi de bourses d'études notamment à des étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs tant français qu'étrangers ;
3. Financement de chaires ;
4. Contribution à la mobilité internationale notamment des étudiants, doctorants et enseignants chercheurs, tant français qu'étrangers, par la prise en charge de frais de voyages, d'hébergement et de restauration ainsi que la facilitation de toute démarche administrative ;
5. Développement d'actions spécifiques destinées à améliorer l'accès de certains publics à l'Université et aux études supérieures notamment scientifiques, par exemples des femmes et des jeunes de quartiers défavorisés ;
6. Construction, rénovation ou aménagement tant mobilier qu'immobilier de locaux, laboratoires et équipements ;
7. Prise de participations, création et participation à toute structure juridique, acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers et, plus généralement tout type d'investissement non interdit par la législation applicable lui permettant de développer son action ;
8. Vente de tout bien ou service en rapport avec l'objet de la Fondation partenariale ;
9. Réalisation d'actions de communication et notamment édition et diffusion de tous documents sur tous supports ;
10. Gestion directe ou indirecte de droits de propriété intellectuelle ou industrielle relatifs aux activités de la Fondation Partenariale.

La constitution progressive d'une dotation intangible pourra être envisagée afin de permettre le financement pérenne de ces actions notamment les bourses.

Par ailleurs, la Fondation partenariale pourra décider de l'ouverture de comptes individualisés destinés à assurer notamment le financement de projets spécifiques, de bourses, de chaires, etc. Le fonctionnement de ces comptes, créés notamment par une libéralité avec charges reçus par la Fondation partenariale, feront l'objet tant en recettes qu'en dépenses d'une comptabilité analytique précise.

Par ailleurs, La Fondation Partenariale UPMC, qui a déjà, comme ses statuts le lui permettent, créé en son sein des comptes individualisés, entend aujourd'hui bénéficier de la loi relative aux activités immobilières des établissements d'enseignement supérieur, aux structures interuniversitaires de coopération et aux conditions de recrutement et d'emploi du personnel enseignant et universitaire (n°2948), adoptée le 1er décembre 2010, afin de devenir abritante.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :

- La fondation a arrêté ses comptes en respectant le nouveau règlement comptable ANC 2018-06, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement ANC 2014-03 au règlement n°99-01 et du règlement CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations.
- Les comptes annuels 2020 sont donc établis sur la base du nouveau règlement. En ce qui concerne la partie relative à l'exercice N-1 (2019), les deux règlements sont présentés à titre de comparaison.
- La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.
- Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet, aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les compte dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice

CONSEQUENCES DE L'ÉVÉNEMENT COVID

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaire et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Par conséquent, les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2020 ont été réalisées dans un environnement sujet à une incertitude accrue et reflètent notre meilleure appréhension de la situation compte tenu des éléments connus.

Autres éléments significatifs

Principale mission de la Fondation Partenariale Sorbonne Université, la contribution directe ou indirecte au développement et à la promotion de l'Université dans tous les domaines, se matérialise par le financement de projets spécifiques, soit sur des ressources propres de la Fondation issues de ses produits annuels non affectés (produits de placements, produits des dons non affectés), soit sur des produits issus de ressources affectées par les donateurs ou les mécènes.

Dès l'acceptation par le Conseil d'Administration des dons affectés aux différents projets, l'engagement est comptabilisé au compte de résultat dans un poste 7582 pour la partie afférente à l'exercice en cours, en produits constatés d'avance pour les éventuelles tranches pluriannuelles prévues, notamment pour les chaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 612	3 934		8 550
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 612	3 934		8 550
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	450 000			450 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	450 000			450 000
ACTIF IMMOBILISE	454 612	3 934		458 550

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La Fondation Sorbonne Université a investi la somme de 450 000 euros dans la société New Angle Capital (société de droit luxembourgeois) dans le cadre de la rénovation du Zénith de Nancy.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 455	1 272		3 727
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 455	1 272		3 727
ACTIF IMMOBILISE	2 455	1 272		3 727

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 130 110 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	867	867	
Autres	4 129 243	4 129 243	
Total	4 130 110	4 130 110	

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	49 275
Interets courus a recevoir	315
Total	49 590

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
NEUFLIZE OBC	337 549,99	8,16	8,23	2 775 078	188 211,14
				2 775 078	

Notes sur le bilan

Informations sur le mode et la méthode d'évaluation :

Les VMP sont comptabilisées à leur coût d'achat. Suite à la décision du Conseil d'Administration de conserver les 3M€ de placements et de la typologie de placement, une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice en cas de valeur probable de cession inférieure à la valeur du coût d'achat, sur les actions, les OPCVM et les obligations.

Les plus-values latentes à la clôture de l'exercice s'élèvent à 188 221,14 euros.

La Fondation a régulièrement souscrit, sur les comptes individualisés, à des placements à terme d'une durée de 1 mois, au taux nominal annuel brut payable à terme échu de 0,15%. Conformément à la décision du Bureau de la Fondation du 10 mai 2011, les intérêts versés in-fine, sont virés sur le compte Espèces de la Fondation afin de pouvoir abonder ses ressources propres.

En octobre 2013, un mandat de gestion a été mis en place auprès de la société de gestion Neufilize OBC Investissements pour le compte individualisé du Fonds AXA de la Fondation Partenariale. Au 31 décembre 2020, 2 753 697,70 euros ont fait l'objet de placements sur les 3 millions d'euros versés.

Les produits financiers au 31 décembre comprennent les intérêts courus non encore perçus.

Commentaires sur la dotation non consommable

Éléments constitutifs dotation non consommable	Nature de l'actif	Valeur placement brute	valeur placement nette	Date de la dernière réévaluation	dernière valeur vénale estimée
VMP	Placement financier	2 753 697,82	2 586 856,95	31/12/2020	2 775 076,00
Disponibilités	Trésorerie	156 325,00		31/12/2020	156 325,00

La dotation d'une fondation étant une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources, elle constitue des fonds propres sans droits de reprise.

La dotation d'un fonds de dotation étant l'apport à titre gratuit et irrévocable de biens et droits de toute nature qui ne peut être dévolu qu'à un autre fonds de dotation ou une fondation d'utilité publique, elle constitue des fonds propres sans droit de reprise ou des fonds propres consommables.

Le montant de la dotation statutaire non consommable initiale est de : 3 000 000 €

Le montant des dotations complémentaires non consommables s'élève à : 0 €

La Fondation Sorbonne Université a investi la somme de 450 000 euros dans la société New Angle Capital (société de droit luxembourgeois) dans le cadre de la rénovation du Zénith de Nancy, celle-ci a été financé à hauteur de 380 000€ par le fond AXA. La valeur des titres n'a pas évolué depuis 2018.

Commentaires sur les produits financiers :

La rubrique « Revenus de valeurs mobilières de placement » pour 53 911 euros correspond principalement :

- Pour 2 518,71 euros : Rémunération des placements à terme, à échéance mensuelle, opérés sur les comptes individualisés. Ces produits ont été virés sur le compte racine de la Fondation afin d'abonder ses fonds propres conformément à la décision du Bureau du 10 mai 2011 ;
- Pour 29 037,96 euros : Rémunération des placements liés à la gestion du Fonds AXA. Ces produits affectés au projet de la chaire AXA, alimentent le fond dédiés correspondant

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	3 000 000				3 000 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves		3 574		3 574	
Report à Nouveau	426 663		3 574		430 237
Excédent ou déficit de l'exercice	3 574	-3 574	150 759		150 759
Situation nette	3 430 237		154 333	3 574	3 580 997
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	3 430 237		154 333	3 574	3 580 997

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	66 000		66 000		
Total	66 000		66 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			66 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 881 374 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	42 753	42 753		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	56 000	56 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 489	34 489		
Dettes fiscales et sociales	52 611	52 611		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	730 746	730 746		
Produits constatés d'avance	3 964 775	3 964 775		
Total	4 881 374	4 881 374		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	56 000			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenu	25 426
Dettes provis. pr congés à payer	14 084
Charges sociales s/congés à payer	5 208
Formation continue	766
Taxe sur les salaires CAP	14 339
Divers - charges à payer	6 607
Charges à payer - Projets directs	4 743
Charges à payer - Université Pierre	690 424
Total	761 597

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 964 775		
Total	3 964 775		

Ils sont constitués de l'engagement de Sorbonne Université et des engagements des mécènes à verser sur les exercices à venir en fonction des tranches de financement des projets pluriannuels.

A savoir :

- Safran : 500 000 euros pour le programme passeport pour le Master (promo 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) ;
- Total : 10 000 euros pour le projet AquaNIS2.0 ;
- AXA : 30 000 euros pour le projet "Interpretability for human-friendly machine learning models"
- Fondation pour la recherche sur Alzheimer : 1 268 584 euros pour le projet Phoenix
- Sorbonne Université : 360 000 euros.
- MSD Avenir : 447 312,32 pour le projet MSD Avenir MSD Avenir Idéation et 924 252 pour le projet MSD Avenir Midas
- Axa : 240 000 pour le projet Axa Emliani
- Blue Train : 30 000 euros
- Fondation Bettencourt : 60 000 euros
- Fondation de France : 54 000 euros
- Art Explora : 50 000 euros
- Thomas : 76 500 euros

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 500 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen 2020 équivalent temps plein est de 2,95.

Autres informations

Donations

Néant

Autres informations

Fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Les Anciens	205 595	12 140	30 919	32 729	13 950
RTE Mini-Drone	1 500 000	5 314			5 314
Professeur Thoumie		24 807	559	27 000	51 248
IM2A		5 160	3 418		1 742
SCOR I2V2		69 021	19 141	45 000	94 880
Novartis		180 000	126 000		54 000
Endowment		90 860			90 860
BTC		2 195			2 195
ETP - Chaire PHR		3 747			3 747
Malakoff Mederic		29 850	29 850		
LMPA		317			317
Bourses		18			18
Chaires		2 396			2 396
Atos/Renault Chaire S		170 864	25 718		145 146
Institut de France*		68 605	67 652	9 600	10 553
André Picard		22 145			22 145
SAFRAN		-97 799	164 837	368 404	105 768
Renault PSA		254 562			254 562
Lilial		53 527	52 000	111 800	113 327
VIV Healthcare		7 919	15 750	22 500	14 669
IUGA Urologie		55 447	7 887	1 116	48 676
CEMIP		808	79	920	1 649
MSD Avenir		815 247	815 247		
Other World		2 750	2 700		50
66 sentinelle		43 185	42 472		713
Collection zoologie		762	1 225	810	347
ILP		19 786		241	20 027
Projet collaboratif Axa		141 630	15 244	138 000	264 386
Deep Visio		40 000			40 000
Facebook		18 564			18 564
CRCA PACA Plancton		13 664	13 620		44
Total Fossil Week		926			926
Phoenix		399 246		10 329	409 575
Renault ISR		900			900
Drôle des patients		5 455	898		4 557
Plurielle		41 278		1 362	42 640
Passeport pour les JO		38 412	36 000		2 412
Passeport Master		3 333		1 226	4 559
MOOC		11 482	13 970	2 489	1
MSD Avenir 2018		961 663	359 293		602 370
Pfizer		3 232			3 232
Laurette Fugin		4 500			4 500
Oracle		28 995	28 157		838

Autres informations

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Fondation Bettencourt*		25 800			25 800
Daniel Jouvance Namib		13 719	14 422	974	271
PPMOB		46 863	15 000	70 681	102 544
Spina		300	450	150	
SCAI		60		698	758
Malakoff Médéric Huma			94 500	135 000	40 500
IJH				171	171
Blue Valley Train				207 000	207 000
CAF America			9 000	53 562	44 562
Bourses				15 179	15 179
Malaria				22 275	22 275
Alkan				9 000	9 000
COVID 19			9 500	34 382	24 882
Janssen				11 700	11 700
Qingdao				27 000	27 000
Art Explora*				11 250	11 250
Hamzaoui				34 650	34 650
Fondation des neuro*			183 156	1 723 893	1 540 737
CNRS*				279 000	279 000
Sous total	1 705 595	3 643 655	2 198 663	3 410 090	4 855 082
Sous total					
TOTAL	1 705 595	3 643 655	2 198 663	3 410 090	4 855 082

* Les fonds restants à engager à la fin de l'exercice financés par des contributions financières s'élèvent à 1 867 340 €. Le montant des engagements à réaliser sur les nouvelles ressources affectées relatif à ces fonds dédiés s'élèvent à 2 023 743 €. Les utilisations au cours de l'exercice sur ces fonds dédiés s'élèvent à 250 808 €.

Les autres fonds dédiés relatifs à l'Appel à la Générosité du Public s'élèvent à 2 987 742 € :

- Utilisations au cours de l'exercice : 1 947 855 €
- Engagements à réaliser : 1 386 347 €

Lorsque des dons sont affectés par les donateurs ou les mécènes à des projets précisément désignés, la partie des ressources non utilisées en fin d'exercice est inscrite en charge sous la rubrique "Engagements à réaliser sur ressources affectées" afin de constater l'engagement pris par la Fondation de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique "fonds dédiés".

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", inscrit au compte de résultat.

Le montant initial correspond au montant total prévu dans la convention de mécénat. Lorsqu'il n'y a pas de convention, ou lorsque celle-ci ne mentionne pas de montant, la rubrique n'est pas renseignée.

Autres informations

Compte de Résultat de la Fondation abritée école des neurosciences

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT [En euros]	<i>Notes</i>	31.12.2020 (Selon ANC 2018-06)
Dons, Legs et Libéralités		
Cotisations Contribution financière		1 723 893
Autres produits		
Utilisations des fonds dédiés		183 256
Total produits d'exploitation		1 907 149
Autres achats et charges externes		10 263
Salaires et traitements		172 993
Reports en fonds dédiés		1 723 893
Autres charges		
Total charges d'exploitation		1 907 149
RESULTAT D'EXPLOITATION		0
EXCEDENT OU PERTE		0

Compte de Résultat par Origine et Destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE (N-1)	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	1 674 963	1 674 963		
1-1 Cotisations sans contrepartie				
1-2 Dons, legs et mécénat	1 243 251	1 243 251		
- Dons manuels	245 698	245 698		
- Legs, donations et assurances-vie	-	-		
- Mécénat	997 553	997 553		
1-3 Autres produits liés à la générosité du public	431 712	431 712		
2 - Produits non liés à la générosité du public	2 376 166			
2-1 Cotisations avec contrepartie	-			
2-2 Parrainages des entreprises	-			
2-3 Contributions financières sans contrepartie	2 367 724			
2-4 Autres produits non liés à la générosité du public	8 441			
3 - Subventions et autres concours publics	-			
4- Reprises sur provisions et dépréciations	179 241			
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	2 223 630	1 947 855		
TOTAL	6 454 000	3 622 818	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
	EXERCICE N	Dont générosité du public	EXERCICE (N-1)	Dont générosité du public
	TOTAL		TOTAL	
1 - Missions sociales	2 609 713	2 155 510		
1 - 1 Réalisées en France	2 609 713	2 155 510		
- Actions réalisées par l'organisme	391 935	188 540		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	2 217 778	1 966 970		
1 - 2 Réalisées à l'étranger	-	-		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-		
2 - Frais de Recherche de Fonds	35 637	35 637		
2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public	35 637	35 637		
2 - 2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-		
3 - Frais de Fonctionnement	40 531			
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	184 794	45 324		
5 - Impôts sur les bénéfices	-			
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 432 567	1 386 347		
TOTAL	6 303 241	3 622 818	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT	150 759	0	-	-

Compte Emploi annuel des ressources

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES	2 155 510	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 674 963
1.1 Réalisées en France	2 155 510	1.1 Cotisations sans contrepartie	
- Actions réalisées par l'organisme	188 540	1.2 Dons, legs et mécénats	1 243 251
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 966 970	- Dons manuels	245 698
1.2 Réalisées à l'étranger	0	- Legs, donationset assurances-vie	
- Actions réalisées par l'organisme		- Mécénats	997 553
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	431 712
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	35 637		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	35 637		
2.2 frais de recherche d'autres ressources			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DES EMPLOIS	2 191 147	TOTAL DES RESSOURCES	1 674 963
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	45 324	2 - REPRISES PROVISIONS & DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 386 347	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 947 855
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		DEFICIT DE LE GENEROSITE DU PUBLIC	
TOTAL	3 622 818	TOTAL	3 622 818
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0
		Plus ou moins résultat générosité du public	0
		Moins Investissements Plus désinvestissements nets financés par la générosité du public	0
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-

Compte d'emploi des ressources

Informations relatives à l'établissement du compte d'emploi des ressources

Commentaires sur les ressources

On entend par ressources collectées auprès du public les produits issus des dons et legs issus de la générosité du public.

Les ressources issues des mécènes sont considérées comme des autres fonds privés. Dès l'enregistrement en comptabilité de l'engagement des contributions affectées, des frais de gestion sont prélevés, fonction de la valeur des contributions et conformément au barème inscrit dans les conventions.

Règles d'affectation par emplois des ressources de la générosité publique

Les ressources collectées auprès du public (campagnes à l'échelle national auxquelles sont assimilés les appels à dons sur internet), sont affectées en fonction de la volonté des donateurs.

En d'autres termes si elles sont fléchées, elles financent les projets spécifiques choisis par les donateurs. Si elles ne sont pas fléchées, elles financent d'autres projets à venir. Les ressources collectées auprès du public financent donc en priorité les missions sociales, après déduction des frais de gestion (8% dons perçus du public), finançant les frais de fonctionnement de la Fondation.

